

SCI Michel THOMAS

De: Thibault THOMAS 34 9 [thibault.thomas34@neuf.fr]
Envoyé: lundi 29 avril 2019 18:18
À: f.aubry@gerloge.fr
Cc: gilles.beguिन@gerloge.fr; 'g.guella'
Objet: ASL Flandre Sud : demande de justifications exercice 2017
Pièces jointes: 2017 - relevé général des dépenses.pdf; Dubernard - 20170619 - facture n° F1712659.pdf; OTIS - 20170710 - facture n° VMF 47.7432.pdf; SESEM - 20170118 - facture n° 17140673.pdf; SPN - 20170315 - facture n° 170300051.pdf; SPN - 20170615 - facture n° 170600094.pdf; SPN - 20170918 - facture n° 170900078.pdf; SPN - 20171228 - facture n° 171200135.pdf

Cher Monsieur,

Suite à l'étude du relevé général des dépenses charges courantes période 01/01/2017 au 31/12/2017, vous voudrez bien m'adresser les factures des postes (colonne Charges) surlignés de la pièce jointe à cet envoi.

Vous trouverez en pièce jointe la facture DUBERNARD F1712659 avec mention TVA 393,05€. Cette TVA est de 214,39€ sur le relevé général des dépenses. Comment expliquez-vous cette discordance ?

Vous trouverez en pièces jointes, les factures que je n'ai pas retrouvées dans le relevé général des dépenses 2017. Je vous remercie m'expliquer la prise en compte de ces documents.

Dans l'attente de vos réponses,

Je vous prie de croire, Cher Monsieur, en l'assurance de mes sentiments distingués.

Th. THOMAS